

Convention du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers

RS 0.172.030.4; RO 1973 347

I

Liste des autorités étrangères compétentes pour délivrer l'apostille en vertu de l'art. 3, al. 1, de la Convention¹

II

Champ d'application le 18 novembre 2005, complément²

Etats parties	Ratification Adhésion (A)		Entrée en vigueur	
Albanie ^a	3 septembre	2003 A	9 mai	2004
Argentine*	8 mai	1987 A	18 février	1988
Azerbaïdjan ^b	13 mai	2004 A	2 mars	2005
Colombie*	27 avril	2000 A	30 janvier	2001
Equateur	2 juillet	2004 A	2 avril	2005
Honduras	20 janvier	2004 A	30 septembre	2004
Hongrie*	18 avril	1972 A	18 janvier	1973
Iles Cook	13 juillet	2004 A	30 avril	2005
Inde ^c	26 octobre	2004 A	14 juin	2005
Islande	28 septembre	2004	27 novembre	2004

¹ La liste des autorités étrangères n'est pas publiée au RO. Les listes en français et en anglais pourront être consultées à l'adresse du site Internet de la Conférence de la Haye: http://hcch.e-vision.nl/index_fr.php?act=conventions.authorities&cid=41 ou obtenues à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

² La présente publication modifie et complète celles qui figurent au RO 1973 352, 1976 477, 1977 765, 1978 210 1718, 1980 669, 1982 154, 1983 1175, 1986 175, 1987 317, 1988 1177, 1993 973, 1998 2318 et 2003 2401.

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur		
Pologne	17 novembre	2004 A	14 août	2005
Royaume-Uni				
Gibraltar ^d	24 février	1965 A	25 avril	1965
Ukraine ^e	2 avril	2003 A	22 décembre	2003

* Réserves et déclarations.
Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet de la Conférence de la Haye: http://hcch.e-vision.nl/index_fr.php ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

a L'adhésion de l'Albanie n'a pas été acceptée par l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Grèce et l'Italie.

b L'adhésion de l'Azerbaïdjan n'a pas été acceptée par l'Allemagne et les Pays-Bas.

c L'adhésion de l'Inde n'a pas été acceptée par l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Finlande et les Pays-Bas.

d L'adhésion de Gibraltar n'a pas été acceptée par l'Espagne.

e L'adhésion de l'Ukraine n'a pas été acceptée par l'Allemagne.